

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2019

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série générale

Durée de l'épreuve : **2 heures**

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 7 pages numérotées de la page 1/7 à la page 7/7.

ATTENTION : ANNEXE page 7/7 est à rendre avec la copie.

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

HISTOIRE – Le monde depuis 1945

Document : Allocution radiotélévisée de François Mitterrand, le 25 mars 1987, à l'occasion du trentième anniversaire du traité de Rome

« C'est une grande date ; peut-être – j'aimerais mieux dire sûrement – l'une des plus importantes de l'histoire. Pour en comprendre la portée, il faut imaginer – ceux qui l'ont vécu se souviennent – l'état de notre continent après deux guerres mondiales en moins d'un quart de siècle et les ravages du racisme et de l'esprit totalitaire. Partout la ruine, le deuil, des terres dévastées, des peuples dépossédés, leur destin désormais passé en d'autres mains, l'Europe coupée en deux, bref, la fin du monde.

Aussi l'histoire n'oubliera-t-elle pas les quelques hommes, imaginatifs et courageux, qui élevèrent la voix au-dessus des décombres pour dire aux ennemis d'hier – à commencer par les Allemands et les Français – que le salut dépendait d'eux, d'eux seuls, et qu'ils avaient d'abord à sortir d'un engrenage séculaire de guerre et de domination pour construire, enfin, leur avenir. Ensemble. Ces hommes ont, je le crois, changé le cours du temps. Du moins si nous savons, à notre tour, poursuivre l'œuvre et l'achever. [...]

Soyons au rendez-vous du 31 décembre 1992 qui verra s'abattre toutes les frontières intérieures et l'Europe s'ouvrir aux douze peuples qui la composent. Hâtons l'Europe technologique. Américains et Japonais ne nous attendront pas. Conquérons l'espace, nous aussi. Organisons nos moyens de communication, d'éducation et de culture. Formons les jeunes aux disciplines du savoir dans les universités de leur choix. Réduisons les inégalités entre pays, entre régions, entre les groupes sociaux et les individus. [...]

Préparons enfin le moment où l'Europe, dotée d'un pouvoir politique central, décidera elle-même des moyens de sa sécurité. La tâche sera rude, mais telle est la direction que la France doit prendre. »

Source : <http://discours.vie-publique.fr>

Questions

1. Présentez l'auteur et son point de vue sur la construction européenne.
2. Nommez et datez l'événement dont l'anniversaire est célébré par ce discours.
3. À partir de la phrase soulignée, identifiez et expliquez un des objectifs de la construction européenne.
4. Relevez un passage du texte qui évoque le marché commun et la libre circulation des personnes.
5. Citez, en prenant des exemples du texte, deux domaines dans lesquels se construit l'Europe.

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit

GÉOGRAPHIE - Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant les inégalités entre les territoires français et expliquant les moyens mis en œuvre pour les réduire. Vous pouvez prendre appui sur un exemple étudié en classe. (13 points)

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères

GÉOGRAPHIE - La France et l'Union européenne

Sur la carte de l'**annexe page 7 sur 7** (7 points)

- a. Localisez et nommez deux mers ou océan qui bordent la France.
- b. Localisez, à l'aide d'un figuré adapté, la France métropolitaine.
- c. Localisez et nommez quatre États membres de l'Union européenne ayant une frontière commune avec la France.
- d. Localisez et nommez la ville française qui abrite une institution européenne.
- e. Expliquez le choix du figuré utilisé pour représenter les flux transfrontaliers.
- f. Complétez la légende.

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : Engagement / lien avec les valeurs de la République et l'engagement du citoyen dans une société démocratique.

Document 1 : L'engagement associatif des jeunes

Léa Moukanas a 15 ans lorsqu'elle fonde l'association Aïda, venant en aide aux enfants atteints d'un cancer. Alors qu'elle voulait s'engager dans des organisations de lutte contre cette maladie, toutes avaient refusé son aide.

« On me répondait que j'étais beaucoup trop jeune, raconte-elle. Ou alors on me disait oui, mais je n'étais jamais sollicitée, sauf pour tenir des stands, ce que personne d'autre ne voulait faire. » N'ayant pas l'impression de pouvoir changer les choses, l'adolescente a décidé de monter sa propre structure. Trois ans plus tard, Aïda compte 500 membres, dont 80 % ont moins de 18 ans.

Les associations sont frileuses* à l'idée de confier des responsabilités aux jeunes, et encore plus aux mineurs, pensant à tort qu'elles ne peuvent pas les prendre comme bénévoles. Pourtant, loin de l'image cliché d'une jeunesse renfermée sur elle-même, 56 % des 18-30 ans se disent prêts à devenir bénévoles, selon une enquête menée en 2016 par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Le bénévolat des 15 à 35 ans a progressé de 33 % entre 2010 et 2016, d'après France bénévolat. C'est la classe d'âge pour laquelle on observe l'évolution la plus importante. Parmi les 18-30 ans, 16 % se tournent vers des structures défendant des causes sociales, humanitaires, environnementales ou de lutte contre les discriminations par exemple, selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Source : <https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/05/29/l-engagement-contrarie-de-la-jeunesse-benevole>

* Frileuses = hésitantes

Document 2 : Affiche, S'engager dans la vie associative avant 18 ans, c'est possible !

Place aux jeunes

De nouveaux droits dès 16 ans

CE QUE LA LOI ÉGALITÉ CITOYENNETÉ CHANGE
LES JEUNES POURRONT DÈS 16 ANS :

Créer et gérer une association
sans autorisation préalable de leurs parents.

#ÉGALITÉ CITOYENNETÉ

Source : <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualites-interministerielles/article/s-engager-dans-la-vie-associative>

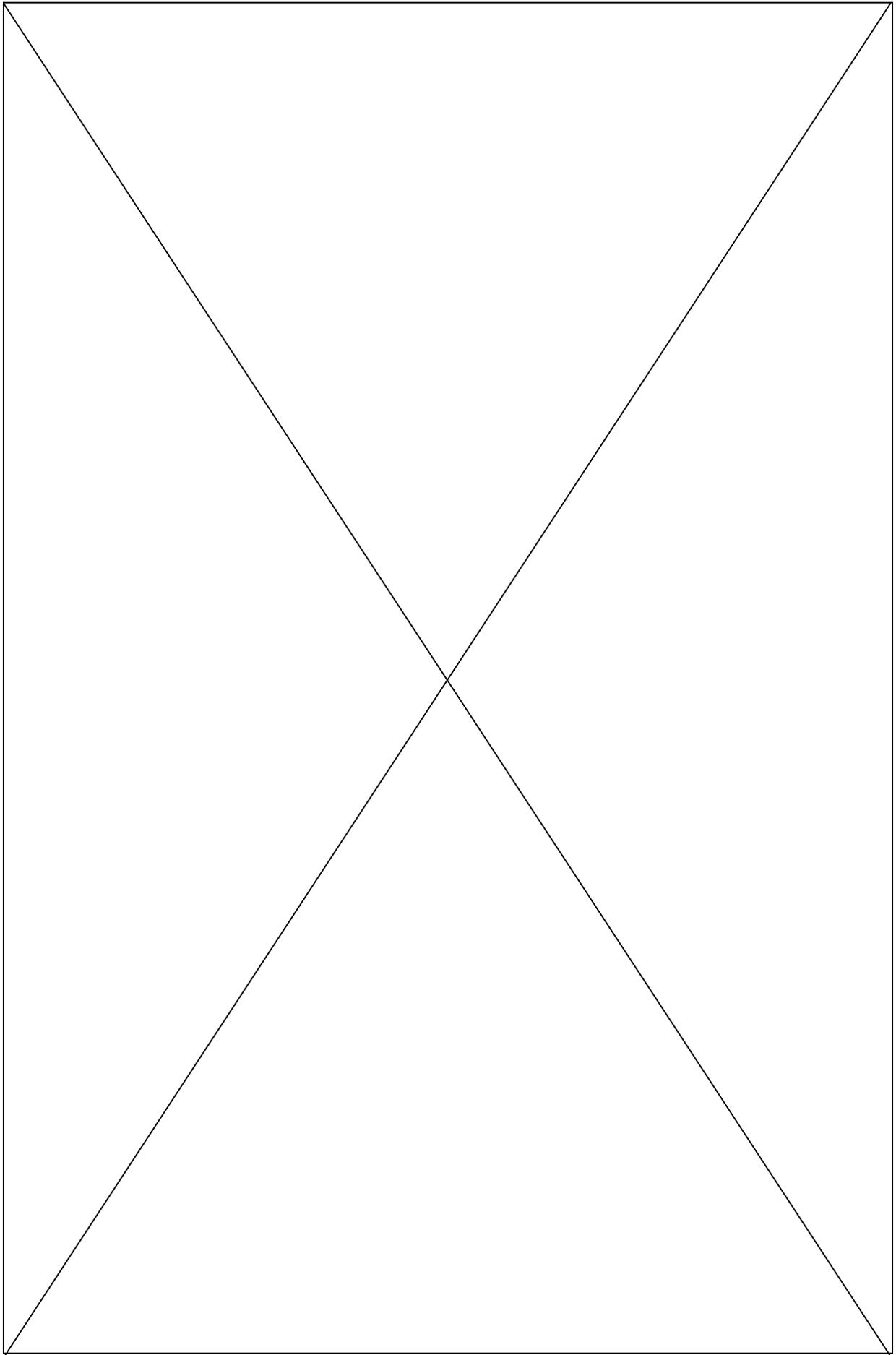
Questions

Document 1

1. Présentez l'action de Léa Moukanas et les difficultés qu'elle a rencontrées.
2. Relevez une information de votre choix qui, selon vous, démontre que les jeunes agissent en citoyens solidaires.

Document 2

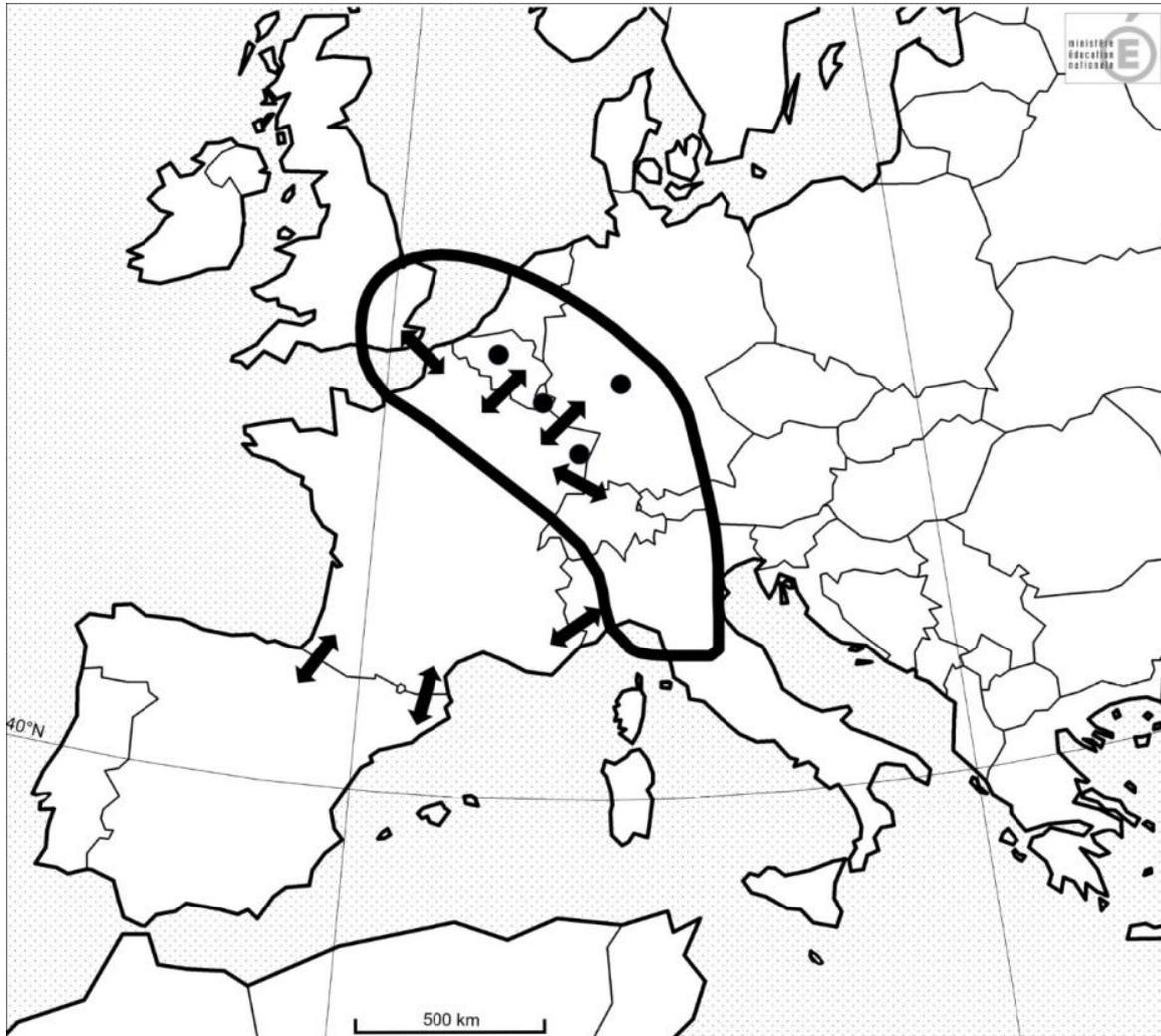
3. Qui est à l'origine de l'affiche ?
4. Quelle solution a été mise en place pour permettre aux jeunes de s'engager pleinement dans des associations ?
5. Léa constate que certaines associations hésitent à confier des responsabilités aux jeunes. À vous d'expliquer pourquoi les jeunes ont toute leur place en tant que bénévoles et ce qu'ils peuvent apporter. Vous pouvez prendre appui sur des actions concrètes ou sur votre propre expérience.
(Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature.)



Annexe à rendre en fin d'épreuve

À placer à l'intérieur de la copie – Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, signature...)

La France : un territoire intégré à l'Union européenne



Légende



France métropolitaine



.....
Villes siège d'une institution européenne



Flux transfrontaliers

Explication du choix du figuré des flux transfrontaliers :

.....